

Elisabeth Borne et Emmanuelle Wargon ont échangé avec les acteurs de la filière eau et assainissement pour évoquer la continuité de leurs activités et la mobilisation de la filière au bénéfice des acteurs économiques les plus fragiles

Le secteur de l'eau et de l'assainissement, toutes activités confondues, reste en activité pour assurer la continuité de l'alimentation en eau potable des populations et la protection de l'environnement par le traitement des eaux usées urbaines. Il contribue pleinement au besoin essentiel d'alimentation et d'hygiène et est en particulier indispensable pour permettre le lavage régulier des mains.

Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État, ont réuni par audioconférence jeudi 19 mars les acteurs de la filière afin de préciser les mesures qui seront mises en œuvre pour accompagner le secteur durant la période de crise mais aussi pour évoquer le soutien que la filière entend mettre en œuvre en faveur des activités économiques fragilisées.

Pour ce qui concerne l'alimentation en eau potable des populations et l'assainissement collectif des eaux urbaines, l'ensemble des professionnels ont réaffirmé que toutes les mesures avaient été prises pour garantir un fonctionnement normal des systèmes tout au long de la crise.

Le Gouvernement a décidé de prendre de son côté l'ensemble des décisions nécessaires pour permettre aux acteurs des différents maillons de la filière d'accomplir leur mission. Il s'agit en particulier de permettre aux collaborateurs de se rendre sur le lieu de travail ou de production, de faciliter l'accès aux substances et matériaux nécessaires à l'activité ainsi qu'aux équipements de protection individuelle nécessaires, notamment dans les usines de traitements des eaux usées.

L'engagement des agents du secteur public et privé, des entreprises et des régies pour répondre aux besoins de la population, pour garantir la sécurité sanitaire et la protection de l'environnement des rejets d'eaux usées traités ou des boues épandues et pour la continuité de l'activité économique du pays, doit être salué.

Par ailleurs, le Gouvernement précise que des facilités de paiement seront mises en œuvre conformément aux annonces du Président de la République pour les factures d'eau des très petites entreprises et les acteurs de la filière s'engagent à faire preuve de souplesse vis-à-vis des petites et moyennes entreprises, dont l'activité est fortement perturbée voire interdite.

Un point est organisé chaque jour entre le Gouvernement et toute la filière afin de suivre l'évolution de la situation et de prendre les mesures d'adaptation nécessaires.